



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 30 mars 2017

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à Verneuil/Indre le 30 mars 2017 à 10h00 sur convocation adressée par courrier électronique, comme prévu par l'article 8 des statuts, en date du 13 mars 2017.

RAISON SOCIALE	NOM	PRENOM	COLLEGE	AG BIO CENTRE	CA 30 mars 10h
LA RICHE EN BIO	DYONET	Jacques	Consommateurs	Titulaire CA	absent
ASSOCIATION LA PRESLE	TROFLEAU	Martine	Consommateurs	Suppléant CA	absent
BIOCOOP AU BOURGEON VERT	ZOPPÉ	Agnès	Distributeurs	Titulaire CA	présente
TERNAO	FOUCAULT	David	Distributeurs	Titulaire CA	présent
FRSEA CENTRE	LELIÈVRE	Éric	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
CONFEDERATION PAYSANNE	HAHUSSEAU	Yves Marie	Institutionnels	Titulaire CA	excusé
COOP DE FRANCE CENTRE	VAURS	Christophe	Institutionnels	Titulaire CA	présent
CRA Centre	DAUBIGNARD	Louissette	Institutionnels	Suppléant CA	absent
MFR DE L'ORLEANAIS	VERGNAUD	Pascal	Institutionnels	Titulaire CA	présent
CER France - ALLIANCE Centre	PRUNIER	Joël	Institutionnels	Suppléant CA	absent
LSDH	LESEURE	Philippe	Préparateurs	Titulaire CA	absent
SIDESUP	BELIERES	Jean-Marie	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
MAUTOUCHET SERGE SMC	MAUTOUCHET	Serge	Préparateurs	Titulaire CA	excusé
AXÉRÉAL BIO	RENART	Gilles	Préparateurs	Titulaire CA	présent
CONSERVES DU BLAISOIS	MACHELIDON	Philippe	Préparateurs	Suppléant CA	excusé
GIE PORC BIO DU CENTRE	BOULAI	Michel	Préparateurs	Suppléant CA	absent
FERME DE LA MOTTE	PERRET	Cécile	Préparateurs	Titulaire CA	présente
SCEA LES RIOLLIÈRES	BOURGY	Emmanuel	Producteurs	Titulaire CA	excusé
EARL PONTIJOU	GAULANDEAU	Claude	Producteurs	Titulaire CA	excusé
GAEC DU COUDRAY	JANSEN	Julien	Producteurs	Titulaire CA	excusé
	POTHIER	Sylvain	Producteurs	Titulaire CA	présent
SCA LE BIOTOPE	RIFFARD	Philippe	Producteurs	Titulaire CA	présent
FERME DE LA CHAUME AU CHAT	VINCENT	Jean-François	Producteurs	Titulaire CA	présent
GAEC VAL PRÉ VERT	DURAND	Joël	Producteurs	Suppléant CA	absent
DOMAINE LES CHESNAIES	LAMBERT	Pascal	Producteurs	Suppléant CA	excusé
	SPACH	Claude-Eve	Producteurs	Suppléant CA	excusé

Autres :

- Jacques Sappei (directeur Bio Centre)
- Didier Gibbon (Gabbto)

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle les points à l'ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 février 2017.
2. Approbation des comptes 2016
3. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 février 2017

Le procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du 23 février 2017 est adopté à l'unanimité.

2. Approbation des comptes 2016

Agnès Zoppé, trésorière, avec Jacques Sappei, directeur, commentent le compte de résultat et le bilan 2016 et répondent aux questions du conseil d'administration.

Le bilan financier est présenté comme suit :

La clôture comptable concernant l'exercice allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 a été établie par la société expertise comptable FITECO et contrôlée par Mme Hélène Paradis, commissaire aux comptes.

Le compte de résultat présente un **total des produits de 684 072 €** au 31 décembre 2016 (contre 678 867 € en 2015, 660 658 € au budget prévisionnel initial 2016, et 633 209 € au budget prévisionnel 2016 révisé à mi année avec les financeurs).

Entre 2015 et 2016, l'augmentation des produits d'exploitation est due principalement à la hausse du nombre de formations dispensées par Bio Centre (avec prise en charge par le fond Vivea).

Les cotisations sont en légère baisse avec notamment une diminution du nombre de producteurs.

La somme des produits d'exploitation porte ainsi la capacité d'autofinancement de Bio Centre à 24% de l'ensemble des produits. Elle était d'un peu moins de 20% en 2015.

Le **total des charges** s'élève à **652 172 €** (contre 692 464 € en 2015), en légère hausse par rapport au budget prévisionnel révisé (633 209 €).

Les charges salariales ont augmenté suite au départ d'une salariée à mi année remplacée par 2 recrutements équivalent à 1,4 ETP.

L'augmentation de l'activité notamment en accompagnement technique sur le terrain a généré l'augmentation des frais de déplacement, mais en relation avec l'augmentation des produits.

Les charges exceptionnelles sont principalement dues à la sous réalisation du Casdar agneaux bio 2012-2016 et des réajustements des subventions 2015 du Conseil régional. L'action eau et bio 2015, effectuée par la CAB pays de la Loire pour un montant de 3228 € n'avait pas été provisionnée en 2015.

Le résultat 2016 présente un **excédent de 31 900 €**.

FINANCEMENT

Les ressources de l'association sont diverses :

subventions d'exploitation	503 474 €
cotisations des adhérents	60 490 €
ventes et prestations	38 897 €
formations	48 846 €
autres produits	32 365 €

Au 31 décembre 2016, la part non utilisée des subventions s'élève à 2 185 € qui constitue des fonds dédiés destinés au projet Sécalibio piloté par l'ITAB

Au 31 décembre 2016, le solde restant à percevoir sur subventions s'élève à 165 285 € (161 607 € en 2015).

IMMOBILISATIONS

ENTREE	SORTIE
1 unité centrale HP 279,00 €	1 ordinateur portable 761,85 €
1 ordinateur ACER 499,00 €	

CHARGES D'EXPLOITATION

COMPTE	DETAIL DU COMPTE
60403 « prestations CAP Bovin »	Participation au sommet de l'élevage sur la sélection.
60405 « prestation agriculture »	GABBTO - animation lobbying + réunion bilan financement cab pays de la loire - action eau & bio 2016
60406 « prestations salon vivre autrement »	Prise en charge stands bio (compensé par les produits)
60408 « prestations filière animale »	Action « pisciculture » en Brenne (avec la FAREC) Action apicole dans le cadre du casdar fnab
60410 « prestation promotion »	Hébergement site internet Diverses publications (Bio Centre Mag, rapport d'activité et hors série chiffre) Prestation d'accompagnement / site internet Opération « printemps bio »
60412 « promotion filière végétale »	Recueil des savoirs faire grandes cultures Participation stand sival et angers 2016
60413 « promotion filière animale »	Visuel bache fermoscopie
60420 « frais animation producteurs »	Frais d'animation de la visite de Rungis
60430 « prestations formation »	Interventions d'experts
60431 « prestations formation maraichage »	Intervention d'experts
60440 « prestation promotion circuit court »	Prise en charge participation producteur aux salons Covalor Rencontres commerciales Auchan et Leclerc
60480 « prestation maraichage »	Plaquette prestation, guide variétal, guide installation

PRESTATIONS/CLIENTS

Les prestations de service (compte 706) sont principalement :

- Prestation d'étude Biocer sur les farines bio régionales
- L'accompagnement individuel et collectif en maraichage
- Formations en maraichage, en filière végétales et animales

- une prestation dans le cadre du projet Avenir bio de Sicaba
- l'accompagnement de l'AIVB-VL
- La journée apicole avec la Fnab

Les ventes de marchandises (compte 707) correspondent aux panneaux de fermes.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est affecté des évènements suivants :

En charge, 11 811 € correspondant à :

- luc rivry - frais déplacement mission arbo 2015
- cab pays de la loire - action eau et bio 2015
- casdar ipc bio écarts de paiement
- sous réalisation des subventions casdar agneaux bio et du cap légumes 2015

En produits, 4 759 € correspondant à :

- Une annulation de la facture 2015 de l'agence RUP pour la refonte du site internet
- A la facturation d'une prestation maraichage 2015

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver le compte de résultat 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Questions diverses

Validation d'un nouveau membre :

LEAP St Cyran du Jambot (lycée agricole privé)

Le président demande au conseil d'administration d'approuver cette demande d'admission.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 11 h 15.

Fait à Verneuil/Indre, le 30 mars 2017,

Le secrétaire

Julien JANSEN



Le président

Jean-François VINCENT

